



FORMATION

3 juin 2019

46 rue la Boétie – Paris 8^e

S'INSCRIRE

HORAIRES

9h00 – 12h30 et 14h00 – 17h30

7 heures de formation

TARIF

1 090 € + 20 % de TVA

Tarif dégressif en fonction du nombre de formations

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Aux collaborateurs des directions métiers, produit, data science, contrôle des risques, comptabilité, inventaires, systèmes d'information ou service juridique, Assurances, Mutuelles et Institutions de Prévoyance.

FORMATEUR

Chez Optimind, les formateurs sont de cursus en rapport direct avec la thématique de formation traitée, Actuaire, Ingénieurs financiers, techniques, etc. et salariés de notre entreprise. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients.

OPTIMIND

Société de conseil indépendante, Optimind accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises dans le ciblage des opportunités de nature à accroître leurs performances. Nous apportons du conseil et des solutions pour répondre aux défis majeurs de la compétitivité, de la transformation et de la réglementation. Ces enjeux, malgré les risques, offrent des opportunités de développement considérables.

INFORMATIONS

Pour toutes informations :

formation@optimind.com

AFFECTATION AU BUDGET FORMATION

Optimind est enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le N°1175356087.

À ce titre, les budgets engagés par nos clients sur ces activités peuvent être imputés à leurs budgets de formation permanents.

Impact de la GDPR sur les Entreprises d'Assurance

OBJECTIFS

- Les données à caractère personnel sont au cœur du métier de l'assurance. Leur collecte et leur traitement portent non seulement sur une diversité de cibles (l'assuré lui-même, les collaborateurs de l'organisation ou encore des tierces personnes lors de sinistres) mais également sur une multiplicité d'informations, parfois sensibles (état de santé, coordonnées bancaires). Leur exploitation nécessite donc la plus grande prudence.
- Identifier et comprendre les apports du Règlement Européen pour évaluer les évolutions et impacts du dispositif actuel de protection des données personnelles du secteur assurantiel
- Responsabiliser toute la chaîne des acteurs traitant des données

PROGRAMME

De lourds impacts pour le secteur assurantiel

- Les fondamentaux juridiques en matière de protection des données à caractère personnel : le cadre juridique et réglementaire actuel

Focus : Sur les événements passés depuis le 25 mai 2018 :

- Les condamnations de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés)
- Les guides élaborés par la CNIL
- Le rapport d'activité 2018 de la CNIL
- La Loi Informatique et Libertés CNIL 3
- La Refonte du pack assurance 2019

La mise en œuvre des actions de conformité GDPR

- La protection des données personnelles et la protection de l'entreprise, des enjeux au cœur des préoccupations des dirigeants
- Les impacts pour chaque acteur clé de la protection des données personnelles : le Responsable de traitement, le CIL (Correspondant Informatique et Libertés), les différentes directions métiers, la personne concernée, pour l'autorité de contrôle CNIL
- Comment faire évoluer son SI pour répondre aux exigences du GDPR ?
- La sécurisation juridique du cadre contractuel et informatique des données collectées

Focus : les étapes à suivre lors du lancement d'un produit de souscription en ligne à un contrat d'assurance

Une nouvelle ère pour la gouvernance des données et le rôle du DPO « Data Protection Officer »

- Comment gérer les données personnelles : le dispositif cible de la protection des données : gouvernance, documentation, outils
- Une approche globale du cycle de la vie des données
- Portrait-Robot du nouvel expert de la donnée : le DPO : compétences, fonctions, rôles et missions

Focus : Les outils de pilotage et de suivi de la protection des données personnelles